

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse populaire
Desjardins de Sept-Îles

À vos côtés



**PROPOSITION
DE VERSEMENT
POUR L'ANNÉE
2023**

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	2 188 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	701 k\$
<ul style="list-style-type: none"> Affectation/utilisation des réserves plus-value¹ Autres éléments du résultat Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2023 Ajustement de la ristourne (année précédente) 	1 032 k\$ (452) k\$ 120 k\$ 1 k\$
Solde des excédents à répartir	2 889 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(710) k\$
<ul style="list-style-type: none"> Ristourne Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne Affectation au FADM 	(829) k\$ 220 k\$ (101) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(2 179) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
Comptes		121 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	98 k\$
Fonds		32 k\$
Prêts et marges de crédit		219 k\$
RISTOURNE ASSURANCES³	23 \$ /1 000 \$ de prime	155 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³	0,58 \$ /1 000 \$ d'achats nets	48 k\$
RISTOURNE PRODUITS³	Montant de 50 \$⁴	149 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE³	Montant de 23 \$ /1 000 \$ d'honoraires et de commissions	7 k\$

TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES 828 631 \$

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU 101 189 \$

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

² Soumise au vote lors de l'assemblée.

³ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.